



# La lettre des écoles juin 2018

**700**  
dictionnaires  
**630**  
calculatrices

## Fêter la fin de l'année

Les vacances d'été, ça se fête ! À la fin du mois de juin, les élèves de CP recevront un dictionnaire et les élèves de CM2 la calculatrice scientifique exigée au collège ainsi que plein d'autres surprises offertes par la Ville à l'occasion d'une grande fête.

## Accueils de loisirs spécial été

- Pendant l'été, les structures Bout'chou accueillent les tout petits afin de préparer leur rentrée en maternelle. Les activités proposées sont identiques à celles qui sont assurées dans les accueils de loisirs mais elles sont adaptées à la motricité des plus petits.
- Afin d'optimiser le nombre d'animateurs dans les accueils de loisirs, certains centres sont regroupés pendant les grandes vacances.

Retrouvez la liste des centres ouverts pendant les vacances sur [clamart.fr](http://clamart.fr) rubrique «Enfance»

## L'agenda estival



**Clamart Plage**  
Du 21 juillet au 12 août | Stade Hunebelle

**Quartiers d'été**  
Du 9 juillet au 3 août | Haut Clamart

**Festival des jeux vidéo**  
Jeudi 12 et vendredi 13 juillet | CSC Pavé Blanc

**L'été des médiathèques**  
Des activités hors les murs à Clamart Plage et aux Quartiers d'été.

**i** Le programme complet des vacances est à retrouver dans la brochure «Parfum d'été» disponible sur [clamart.fr](http://clamart.fr) et dans les lieux publics

**Bonnes vacances à tous !**

## Rentrée 2018 : nouvelles activités, nouveaux horaires !



**Jean-Didier BERGER**  
Maire de Clamart,  
Président du Territoire  
Vallée Sud - Grand Paris

Avec le retour de la semaine de quatre jours, souhaité par **54%** des parents, de nouveaux rythmes scolaires s'installent. Grâce aux économies générées par ce choix, nous sommes en mesure de vous proposer de nouvelles activités pour les temps périscolaires, toujours axées sur l'épanouissement et la réussite des enfants. Nous avons ainsi élaboré **un projet éducatif ambitieux et novateur**, aussi bien par les outils que par la méthode.

Un projet reposant sur trois piliers forts : **parcours de compétences autour de la langue anglaise** pour préparer l'entrée au collège ; **activités sportives** pour développer la motricité et l'estime de soi et **pratique des arts** pour sensibiliser à la création et développer l'imagination.

**L'accueil du soir sera par ailleurs élargi à 19h, sans majoration de tarif**, pour plus de souplesse en faveur des familles et pour que les enfants puissent rester dans un même lieu d'accueil jusqu'au retour des parents.

Notre objectif est ainsi toujours **d'enrichir des offres de qualité** pour répondre aux besoins des enfants tout en prenant en compte les contraintes des parents.

En attendant cette nouvelle rentrée, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances !



**Patrice RONCARI**  
Adjoint au Maire  
chargé des Affaires  
scolaires et périscolaires  
Conseiller territorial

## Retour à la semaine de 4 jours

54%

des parents d'élèves  
et

21 sur 22

conseils d'écoles

favorables à la  
semaine de 4 jours

Avant d'opter pour le retour à la semaine de 4 jours, une large consultation a été menée par la Ville auprès des parents d'élèves, des conseils d'écoles, et de partenaires associatifs. Les résultats étant majoritairement favorables au rétablissement de ce rythme, la Ville propose une nouvelle offre périscolaire pour tous les enfants.

### De nouveaux rythmes scolaires

Afin de faciliter l'organisation des familles, les temps d'accueil seront réorganisés dès la rentrée :

- Les élèves auront école les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- Les horaires de début des cours et de la pause méridienne seront inchangés et la fin des cours sera repoussée à 16h30
- Les enfants pourront rester en post-étude ou en accueil de loisirs jusqu'à 19h au lieu de 18h30 pour le même tarif
- Les enfants pourront bénéficier des études dirigées 4 soirs par semaine au lieu de 3. La séance étant désormais fixée à 1h30 par soir, le tarif sera abaissé en conséquence de 25%.
- Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) seront remplacées par des projets péri-éducatifs innovants tous les mercredis.

#### Accueil du soir

|                   |                |                    |            |
|-------------------|----------------|--------------------|------------|
|                   | 16h30          | 16h30 - 18h        | 18h - 19h  |
| 4 soirs / semaine | Fin de l'école | Études dirigées    | Post-étude |
|                   |                | Accueil de loisirs |            |

### Un projet éducatif novateur et ambitieux

Pour cette nouvelle rentrée, la municipalité a réfléchi à un nouveau projet éducatif contribuant à l'épanouissement des enfants.

#### La découverte de l'anglais

Le mercredi, les élèves de CM2 qui choisiront de venir au centre de loisirs auront la possibilité d'apprendre l'anglais grâce à des ateliers pédagogiques et des outils numériques mis à leur disposition. Ils pourront apprendre tout en s'amusant, de manière autonome, en petits groupes, en vue de leur entrée au collège. Ils pourront ensuite utiliser une application pour poursuivre les activités à la maison.

#### Le sport

Particulièrement apprécié par les petits Clamartois, le sport sera mis en avant dès la rentrée. En maternelle, différents parcours seront proposés chaque mercredi matin afin de découvrir et d'apprécier la pratique des activités sportives. En élémentaire, les enfants pourront s'initier et se perfectionner dans des disciplines traditionnelles, 2 soirs par semaine. Au programme : sports collectifs, de combat, gymnastique, raquettes, athlétisme ou BMX...



#### La culture et la pratique artistique

La Ville met un point d'honneur à transmettre aux enfants une sensibilité à la création et à l'imagination, que ce soit au travers de la musique, de l'art graphique, de l'art scénique, de la bande dessinée... Les sorties au théâtre, au cinéma et au musée ainsi que les dispositifs culturels auxquels participent les enfants seront donc toujours d'actualité à la rentrée.

Par ailleurs, depuis le mois d'avril, les enfants ont la possibilité d'appréhender l'art sous une forme ludique grâce à des malles pédagogiques élaborées par la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais. Elles ont été déployées dans les accueils de loisirs de la ville et permettent aux enfants de 7 ans et plus de découvrir le portrait sous toutes ses formes. Au total, 36 séances de 45 minutes sont menées par les équipes d'animation.

 Découvrez cette activité en vidéo sur le site de la Ville.



## Préparer la rentrée

#### Portail Famille : planifiez les activités de vos enfants

Connectez-vous sur le Portail Famille, accessible depuis clamart.fr pour effectuer vos démarches, facilement et rapidement. Les préinscriptions seront ouvertes dans le courant de l'été. La direction de l'Éducation peut ainsi anticiper le nombre d'enfants présents et prévoir un encadrement de qualité.

#### Perm'ados, c'est nouveau !

Votre enfant entre en 6<sup>e</sup> ? Dans la continuité de l'accueil de loisirs, le service Jeunesse propose un nouvel accueil après le collège de 15h à 19h. Une salle de travail autonome pour les devoirs et un temps de loisirs avec des activités pédagogiques et ludiques, encadrés par des animateurs, lui seront proposés.

 clamart.fr

#### Nouveau : le Pass'Clamart

Ce dispositif remplace le «coupon sport» et s'élargit aux activités culturelles. Il est destiné aux enfants inscrits avant le 31 décembre 2018 dans une association sportive ou culturelle de la Ville. Le Pass'Clamart permet d'aider les familles et de développer la fréquentation des associations clamartaises toujours plus nombreuses à proposer des activités de qualité. Prochainement, retrouvez la liste des associations conventionnées sur le site de la Ville.

#### Pass + Hauts-de-Seine, pour tous les collégiens

Le Département offre le Pass + Hauts-de-Seine aux collégiens. Il comprend : une aide financière de 80€ pour la pratique d'activités sportives et culturelles, une carte à puce permettant l'accès à la cantine, des bons plans et du soutien scolaire. Les familles doivent s'inscrire sur le site passplus.hauts-de-seine.fr.

de 25 à 40€

Montant du  
Pass'Clamart, selon le  
quotient familial

